

La problématique du **CORONAVIRUS/COVID-19** est toujours d'actualité, nous devons donc continuer à nous protéger et à protéger les autres. **Plus d'info ? www.info-coronavirus.be**

Éditeur responsable : Caroline Deroubaix, Échevine de l'Information, Administration communale, rue-Martin Sandton 114 - 5086-Doische
Imprimé par : L'Imprimerie Doix sur papier certifié FSC-PEFC

Doische

INFOS

JANVIER 2021

État Civil	4
Fermeture des bureaux et permanences	4
Nouvelle carte d'identité	4
Masque buccal	5
Organisation des services hivernaux	7
51 ^e campagne d'Iles de Paix	7
Action Damien	8
Remerciements	8
Zéro plastique	9
Fonds social chauffage	11
PCS ou Plan de Cohésion Sociale	12
Aide pendant le Covid	13
Chasse 2020-2021	14
Mercredi c'est OXY	14
Tous ensemble, respectons-les règles	16
Mobilesem.be	16
Marché Hebdomadaire	16

COMMUNE DE
DOISCHE



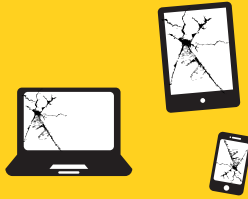


Johany DARVILLE

Dépannage - Matériel - Installation
Assistance Internet & Réseau

Déplacement offert sur
présentation de ce bon

* Valable une seule fois par domicile



Rue des Meuniers 27 - 5620 Morville
082 68 86 74 - 0497 17 79 89 - www.fabrique-informatique.be

AudiVie

Sylvie RAFHAY

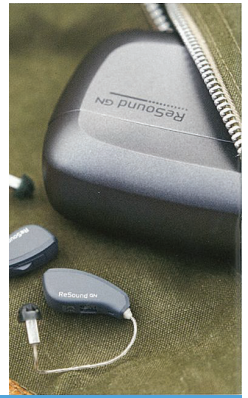
La liberté de recharger
n'importe où

CHARGEUR ÉLÉGAN ET FONCTIONNEL

Glissé facilement dans une poche ou dans un sac à main, le plus petit chargeur haut de gamme protège vos aides auditives où que vous alliez.

VEROPTIQUE Rue de France 27, 5600 Philippeville

071 66 75 78



FUNERAILLES

Willems-Leroy sprl

« Organisation complète de funérailles, inhumation, crémation, prévoyances décès, caveau, monuments »

Tél. 082 22 27 87 • www.willems-leroy.be

FUNÉRIUM
À HERMETON-SUR-MEUSE



NOUVEAU
BOX
chauffés

**TROUVEZ CHEZ NOUS
LA PLACE QUI MANQUE CHEZ VOUS !
UN SERVICE DE QUALITÉ AU MEILLEUR PRIX**

Accès aisé 7j/7 - Box de 2 à 30m2 - Site sécurisé
Location lift - remorque - camionnette - containers extérieurs

Rue du Moulin 240 - 5600 Philippeville
Tél. 0475 28 12 03 - 071 57 03 34
WWW.STOCKBOX.BE - info@stockbox.be



Grany Confort Médical

Magasin Médical

Vente et Location Matériel Médical et Paramédical

082/678.537 - 0475/472.921 (7j/7)

ROMEDENNE

Rue de La Poste 1

Hygiène - Désinfection - Incontinence - Rhumato - Contention
Traumatologie - Bandagisterie - Aide à domicile - Mobilier
lits matelas - Matériel professionnel - Matériel de
diagnostic - Vêtement adapté - Chaussure orthopédique -
Semelle - Prothèse mammaire - Soins pédicure -
Large Matériel, Conseil d'une professionnelle de la Santé



Lu/Mar:14h-16h - Je:10h-17h-Ve:10h-14h et Me /Sa : sur RDV

Service de Soins à Domicile 24h/24h

VEKEMAN Nicolas

SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

0494 191 845



DINO

LE CARRELEUR

VENTE & POSE

SUR LE CARRELAGÉ
-20%

0494 460 024

PHILIPPEVILLE
RUE DE NAMUR 64 (N97)

INFORMATIONS COMMUNALES

Les heures d'ouverture de l'administration communale sont les suivantes : (susceptible de changer suivant l'évolution de la situation sanitaire)

du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00, le lundi de 14 h 00 à 16 h 00

(uniquement service population jusque 17 h 00) et le mercredi de 14 h 00 à 16 h 00

Permanence « population » : le **1^{er}, 3^e et 5^e samedi du mois de 9 h 00 à 12 h 00** (sauf exceptions)

Téléphone : 082 21 47 20 – Fax : 082 21 47 39 – Notre adresse e-mail : info@doische.be

Notre site : www.doische.be – Page Facebook : Doische Infos – Page Twitter : ACDoische

Les Services communaux restent toutefois disponibles par téléphone en dehors de ces plages tous les jours ouvrables de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00.

SCÈNES DE VIE À DOISCHE : « INAUGURATION DE LA FONTAINE DE NIVERLÉE »

Chaque mois, par le biais de la couverture de ce bulletin communal, vous aurez l'occasion de découvrir une des dix photos « coups de cœur » issues de l'exposition « Scènes de vie à Doische » réalisée en 2020. Merci à Julie Minet pour sa participation et sa photo « Inauguration de la fontaine de Niverlée ».

Ces photos vous inspirent quelques mots, un poème, un conte, une nouvelle ou tout autre forme de récit ? N'hésitez surtout pas à les écrire et à les envoyer à bibliotheque@ccdoische.be !

BOURGMESTRE

Sur rendez-vous en téléphonant au 082 21 47 25 ou au 0486 38 39 92 ou encore par mail à pascal.jacquiez@doische.be

CPAS

Permanences de la Présidente Bénédicte Hamoir

Sur rendez-vous en téléphonant au 0479 36 50 90

Permanences sociales

Le **lundi et le vendredi de 9 h 00 à 11 h 00** et le **mercredi de 13 h 30 à 15 h 30**, Rue Martin Sandron 131 à 5680 Doische Tél. 082 69 90 49 – Fax : 082 69 93 41 mail : info@cpasdoische.be.

Une permanence pension a lieu tous les **4^e jeudis du mois de 10 h 00 à 11 h 30** à la Salle des Mariages à l'Administration communale.

Les permanences sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

Le Service social est accessible uniquement au numéro 082 69 90 49

DÉCHETS ET COLLECTES

La collecte des déchets ménagers et organiques aura lieu **les jeudis 07, 14, 21 & 28 janvier 2021**. La collecte des papiers-cartons aura lieu **le vendredi 29 janvier 2021**. La collecte des PMC (sacs bleus) aura lieu **les mardis 05 & 19 janvier 2021**. Plus d'infos sur le tri des déchets, surfez sur www.bep-environnement.be.

PARC À CONTENEURS DE DOISCHE

Lundi : Fermé - Mardi au samedi : 9 h 00 à 17 h 00 - Dimanche et jours fériés : Fermé



Vous voulez être tenu informé au plus vite ?

<http://www.facebook.com/communededoische>

ou rechercher Doische Infos

État Civil

DÉCÈS

PONCELET Ginette à Yvoir, le 07/11/2020 (Doische).
DERMONE Josette à Chimay, le 10/11/2020 (Matagne-la-Grande).
GUISLAIN Alphonse à Gimnée, le 15/11/2020 (Gimnée).
DOBBS Lilian à Doische, le 12/11/2020 (Doische).
FAYS Roland à Chimay, le 18/11/2020 (Doische).
DESORGHER Béatrice à Yvoir, le 22/11/2020 (Doische).

DANTINNE Jeanne à Yvoir, le 22/11/2020 (Vodelée).
BELOT Yvonne à Doische, le 26/11/2020 (Doische).

MARIAGE

Néant.

NAISSANCE

SUPINSKI Théo à Namur, le 31/10/2020 (Matagne-la-Grande).

Fermeture des bureaux et permanences

Les permanences « Population/État civil » auront lieu **les 09 et 23 janvier 2021**.
En raison des fêtes de fin d'année, nos bureaux seront fermés **le vendredi 1^{er} janvier 2021**.

La nouvelle carte d'identité électronique est arrivée !

La nouvelle carte d'identité électronique a un nouveau lay-out qui remplace celui datant de 2002. Elle satisfait ainsi aux règles internationales strictes qui ont pour but d'accroître l'efficacité des contrôles d'identité.

La nouvelle carte est donc un document de voyage encore plus sûr et plus universel.

Quelques changements importants :

- La nouvelle carte eID reprend les empreintes digitales. Ce nouvel élément est ajouté afin de renforcer la lutte contre la fraude à l'identité. Les empreintes digitales figurent uniquement sur la puce sans contact de la carte (pas de banque de données centrale) et sont sécurisées. Seules les instances compétentes peuvent lire la puce sans contact.
- La photo se trouve à gauche et non plus à droite.
- Une image perforée de la photo figure à l'arrière de la carte.
- La puce de contact se trouve à l'arrière de la carte, ce qui nécessite d'insérer la carte d'une autre manière dans le lecteur de carte.

Les cartes eID actuellement en circulation seront

remplacées à la fin de leur période de validité ou avant en cas de déclaration de perte, de vol ou de destruction de la carte, ou pour tout autre motif tel qu'une photo non ressemblante, un changement de nom,...

Vous ne devez donc pas demander de nouvelle carte eID tant que vous avez encore votre ancienne carte et que celle-ci reste valable.

A la fin de la période de validité de la carte, vous recevrez une convocation dans votre boîte aux lettres afin d'aller remplacer votre ancienne carte.



Covid/Infos - Masque buccal : comment bien le choisir ?

Les masques buccaux font désormais partie intégrante de notre quotidien. Nous sommes contraints de les porter dans de nombreuses circonstances. Plusieurs types de masques buccaux circulent actuellement, mais tous ne protègent pas efficacement contre le coronavirus. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des masques buccaux adaptés ou non et les détails auxquels faire attention lorsque vous les achetez ou les portez.

MASQUES CHIRURGICAUX, MASQUES FFP2/FFP3 OU MASQUES DE CONFORT ?

Les masques chirurgicaux sont essentiellement utilisés par le personnel soignant pour se protéger et protéger le patient contre d'éventuelles contaminations.

Les masques FFP2 / FFP3 protègent encore plus efficacement le porteur du masque contre le coronavirus. Ces deux types de masques sont aujourd'hui principalement utilisés dans le secteur médical.

Les masques buccaux de confort sont surtout portés par le grand public, mais aussi par exemple, par des professionnels du secteur médical. Ils sont destinés aux personnes qui ne présentent aucun symptôme de contamination et qui se rendent dans l'espace public. Celui qui porte un masque de confort, protège uniquement les autres contre une éventuelle contamination. Dès lors, il est important que chacun achète un masque efficace et le porte correctement en complément des **6 règles d'or** contre le coronavirus. Ainsi, tout le monde contribue au principe « Je te protège, tu me protèges ».

A GOOD FACE MASK A DAY, KEEPS THE DOCTOR AWAY

Aujourd'hui, les différents types de masques buccaux sont légion et il est difficile de savoir lesquels sont réellement efficaces. Pour cette raison, vous trouverez ci-dessous un aperçu des différents types de protections connues.

Les masques buccaux les plus répandus en rue

sont les masques rectangulaires à plis. Il s'agit de masques jetables, disponibles en différents coloris (souvent bleu) et vendus en pharmacie ou en grande surface.

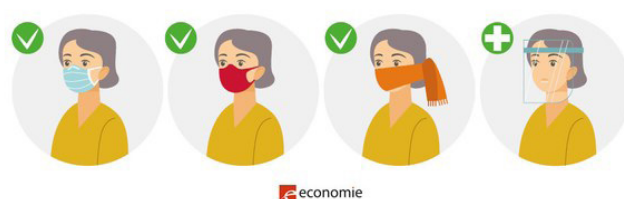
Les masques buccaux en tissu, avec ou sans motif, sont également largement répandus. Il existe trois catégories.

Un **premier grand groupe** sont les masques dit « community ». Ils sont produits en série par votre club de foot préféré, votre commune, une chaîne de magasin, etc. et doivent répondre à plusieurs critères. Il existe, en outre, de nombreuses versions « maison ». Ces masques sont sûrs pour autant qu'ils soient fabriqués selon les recommandations du SPF Santé publique.

Ensuite, vous avez **le groupe de masques en tissu** offerts par le gouvernement fédéral à chaque citoyen belge et distribués par les pharmacies.

Le dernier groupe, mais non des moindres : **une écharpe ou un foulard**. Ils sont autorisés si vous n'avez pas de masque buccal à disposition et pour autant que votre bouche et votre nez soient couverts par au moins deux couches de tissu.

Attention : l'écran facial (faceshield) recouvrant totalement votre visage est uniquement autorisé si vous ne pouvez pas porter de masque buccal pour raisons médicales. Consultez pour ce faire votre médecin traitant. L'écran facial ne retient en effet pas complètement les gouttelettes d'eau et ne suffit donc certainement pas si vous n'avez pas de raison médicale valable pour l'utiliser comme seul moyen de protection. Vous pouvez bien évidemment porter un écran facial en complément d'un autre type de masque buccal approprié.



De nombreuses personnes utilisent malheureusement des masques buccaux développés pour d'autres utilisations, lesquels sont insuffisants car

ils ne vous protègent pas et ne protègent pas les autres.

Ainsi, de plus en plus de masques avec un ou deux événements (aérations) sur le côté ont fait leur apparition. Ils protègent uniquement le porteur et laissent passer l'air expiré et donc également les éventuelles particules virales du porteur. Les personnes se trouvant autour du porteur de ce type de masque ne sont absolument pas protégées. Ces masques buccaux ne peuvent donc pas être tolérés dans notre lutte contre le coronavirus. Les événements destinés à équiper les masques buccaux sont vendus séparément, mais le résultat reste le même : la protection offerte est insuffisante.

Les masques buccaux en plastique connaissent un succès grandissant, mais ils ne protègent pas suffisamment s'ils sont ouverts sur les côtés. Les versions en tissu avec une partie en plastique devant la bouche et qui couvrent correctement le nez et la bouche sont, en revanche, adaptées.

Ensuite, vous avez aussi les écrans buccaux en plastique. Ces masques reposent sur le nez ou le menton et sont complètement ouverts sur les côtés. Encore une fois, ils ne vous protègent pas et ne protègent pas les autres.



QUELQUES CONSEILS LORS DE L'ACHAT

Choisissez une taille adaptée. Il existe plusieurs tailles disponibles (enfants, hommes, femmes) et plusieurs manières de les fixer (derrière les oreilles ou derrière la tête). Un masque buccal de bonne taille épouse correctement la forme de votre visage. Si votre masque descend lorsque vous bougez ou parlez, c'est que la taille n'est pas adaptée.

Si vous projetez d'acheter un masque buccal, contrôlez d'abord si l'adresse et l'identité du fabricant et une quelconque référence sont mentionnées sur le masque ou sur l'emballage.

Vérifiez ensuite si le masque est muni d'un mode d'emploi et consultez-le avant de porter votre masque. Ainsi, vous savez directement comment le porter, si vous devez le laver avant la première

utilisation, pour quelles catégories d'âge il est prévu, etc.

N'achetez pas le masque si celui-ci ne répond pas aux conditions susmentionnées.

BIEN PORTÉ, BIEN PROTÉGÉ

Le masque doit recouvrir le menton, la bouche et le nez. Un masque buccal que vous portez sous le nez ne vous protège pas et ne protège pas les autres.

Conservez votre masque buccal dans un sac en tissu, et non dans votre sac à main ou dans la poche de votre manteau.

Ne laissez jamais un enfant de moins de 3 ans porter un masque. Il pourrait s'étouffer.

Il est tout à fait normal que vous ayez l'impression de manquer d'air avec un masque. Cela démontre que le masque fonctionne. Ne faites donc surtout pas de gros efforts lorsque vous portez votre masque.

Entretenez correctement votre masque buccal. Suivez les instructions de lavage fournies lors de l'achat ou ne l'utilisez pas plus longtemps que la durée d'utilisation mentionnée.

Consultez le site internet **info-coronavirus.be** pour d'autres conseils.



Organisation des services hivernaux



La période hivernale s'étend du 15 novembre au 15 mars.

Afin de faciliter le passage des camions d'épandage de la Commune en cas de chute de neige, nous demandons aux citoyens de laisser les voiries libres d'accès. En effet, si les véhicules sont garés de telle façon

à gêner le passage des services compétents, le dégagement de la rue ne pourra s'effectuer. Des circuits d'intervention ont été déterminés en donnant la priorité aux zones desservies par les transports publics ainsi que les axes de liaison entre les villages.

Contact :

Atelier communal 082 21 47 36

51^e campagne d'Iles de Paix



La prochaine campagne de récolte de fonds et de sensibilisation d'Iles de Paix se déroulera ces 15, 16 et 17 janvier 2021.

L'argent récolté au cours de cette 51^e campagne financera de nombreux programmes en matière d'agriculture familiale durable au Bénin, au Burkina Faso, en Ouganda, au Pérou et en Tanzanie. En Belgique, 22 000 élèves de l'école primaire et secondaire seront sensibilisés à la solidarité mondiale.

L'objectif des programmes d'Iles de Paix est de diffuser des techniques simples, peu coûteuses, facilement reproductibles et respectueuses de l'environnement. L'ONG belge accompagne donc plus de 300 000 agriculteurs pour qu'ils puissent mieux nourrir leur famille et améliorer leurs conditions de vie. Partout en Wallonie et à Bruxelles, vous pourrez vous joindre à ce mouvement solidaire en achetant nos différents objets de campagne.

Iles de Paix compte sur chacun de vous pour que sa 51^e campagne annuelle soit couronnée de succès.

Comment soutenir Iles de Paix pendant sa campagne ?

En achetant les objets de la 51^e campagne : les modules, le bracelet, et le BAP – Bon à planter à 6 € et le sac à fruits et légumes et le film alimentaire à 10 €.

En faisant un don sur le compte BE97 0000 0000 4949 – déduction fiscale dès 40 € par an.



La permanence de l'antenne-relais du « Service Public de Wallonie Fiscalité » se tient **sur rendez-vous le mardi ou le jeudi** à l'Administration communale de Doische, Maison communale de Doische, rue Martin Sandron 114 à 5680 Doische, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Les matières traitées par la SPW Fiscalité sont principalement la fiscalité des véhicules (taxe de mise en circulation, taxe de circulation et sa composante éco-malus) et la redevance télévision.

Si vous souhaitez vous adresser à la personne-relais pour, par exemple, déclarer une remorque, introduire une réclamation ou tout simplement obtenir un renseignement, n'hésitez pas à vous adresser à celle-ci qui vous aidera à remplir les documents nécessaires et qui les transmettra ensuite au(x) service(s) concerné(s).

Un rendez-vous ?

- Madame Elisabeth Hambÿe
- Tél.: 0486/64.07.69
- Site web : <https://www.wallonie.be/fr/vivre-en-wallonie/impots-taxes-et-fiscalite>





Démasquons la lèpre

Confinées. C'est ainsi que vivent les centaines de milliers de personnes affectées par la lèpre dans le monde. En cause : le rejet social, la honte et la peur. Ces personnes cachent leur maladie, elles ne l'assument pas. D'autres ne se savent simplement pas malades. Difficile de chercher un médecin dans ces conditions. Or, sans un traitement démarré suffisamment tôt, la lèpre s'étend à tout le corps. Et la personne affectée développe des handicaps irréversibles. Son avenir vole en éclats.

Parce que de nombreux patients ne peuvent chercher une aide médicale, Action Damien vient à eux. Nous dépistons les populations directement sur leur lieu de vie. Nous démasquons la lèpre, en quelque sorte. Mais pour dépister encore plus de victimes, nous avons besoin de votre soutien.

D'après les chiffres officiels, la lèpre frappe toutes les deux minutes. Un chiffre largement sous-estimé compte tenu de l'accès difficile aux soins de santé. Nous ne pouvons pas laisser leur sort au hasard. Qui sera dépisté ? Qui ne le sera pas ? Nous avons besoin de moyens pour cesser cette loterie impitoyable. Vous aussi, refusez le hasard et aidez-nous à démasquer la lèpre. Aidez les victimes à recevoir un traitement à temps.

Week-end de campagne les 29, 30 et 31 janvier 2021

Achetez ou vendez les marqueurs Action Damien pendant notre week-end de campagne les 29, 30 et 31 janvier 2021. Ou faites un don par virement sur le compte BE05 0000 0000 7575. Et ensemble, démasquons la lèpre pour offrir un avenir serein aux personnes affectées par la maladie.

Comment acheter ou vendre des marqueurs (7 € par pochette de 4 marqueurs) ?

Benjamin Meersschaert se fera un plaisir de vous indiquer la marche à suivre à l'adresse campagne@actiondamien.be ou au 02 422 59 13.

Remerciements

MONSIEUR ALPHONSE GUISLAIN

Très touchés des marques de sympathie que vous avez témoignées, à la suite du décès de MONSIEUR ALPHONSE GUISLAIN.

MONIQUE BERTRAND, ses enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants, vous expriment leurs plus sincères remerciements.

MONSIEUR ROLAND FAYS

Nous vous remercions pour tous vos témoignages de sympathie manifestés à l'occasion du décès de Roland FAYS survenu ce 18 novembre 2020.

Nos remerciements vont également aux amis et associations qui ont versé une contribution financière à la place des fleurs.

Le Comité des Amis de la Carmelle a reçu à ce jour la somme de 500 € qui va être versée pour la campagne Viva For Live « en souvenir de Roland. »

Les enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants de Roland FAYS

Dès 2021, c'est zéro plastique dans les déchets organiques !

Pour le compost, c'est important !

Nos déchets organiques (restes de repas, épluchures, petits déchets de jardin, essuie-tout, papiers et cartons souillés par de la nourriture...) sont biométhanisés et transformés en compost, utilisé en agriculture pour enrichir la terre qui nous nourrit.

BEP Environnement souhaite que ce compost soit le plus pur possible pour préserver nos sols. Le personnel de l'unité de biométhanisation de Tenneville (là où sont traités vos déchets organiques) travaille quotidiennement à améliorer cette qualité en adaptant les techniques de broyage et de tamisage et en surveillant les paramètres du compost (température, humidité...). Le compost produit à partir de nos déchets est alors analysé afin de vérifier s'il peut enrichir les champs et terres en Wallonie ... Mais pour arriver à un compost exempt de plastique, la seule solution 100% efficace reste un bon tri à la source, c'est-à-dire chez vous !

Les langes, dans les déchets organiques ? Non, non, non !

À partir du 1^{er} janvier 2021, jetez-les dans les déchets résiduels.

Pourquoi ne plus collecter les langes dans les déchets organiques ?



Ces dernières années, la composition des langes a fortement évolué. Les fabricants y ont en effet massivement remplacé la cellulose biodégradable par un polymère (plastique) super absorbant (souvent du polyacrylate de sodium). Un

linge est aujourd'hui constitué de 76% de polymères et donc de plastiques. Résultat, les langes collectés dans les déchets organiques se

retrouvent pour moitié dans les refus incinérés, ce qui provoque une hausse du coût de biométhanisation, mais aussi et surtout, pour l'autre moitié, dans le compost produit, contaminé par des micro-plastiques qui se retrouvent sur les champs.

Dès le 1^{er} janvier 2021, les langes d'enfants devront être jetés dans la poubelle des ordures résiduelles (sac payant ou conteneur à puce, suivant les communes), comme les langes pour adultes qui étaient déjà collectés avec les déchets résiduels.

Les langes lavables, et si on s'y mettait ?



Saviez-vous que l'utilisation des langes jetables représente près d'une tonne de déchets par enfant ? Face à ce constat, réfléchir à l'utilisation des langes « réutilisables » ou « lavables » en vaut la peine ! Ces couches sont non seulement plus saines, mais coûtent et polluent également beaucoup moins que les couches jetables.

Pourquoi passer aux couches réutilisables ?

À partir du 1^{er} janvier 2021, les langes jetables ne se jetteront plus dans les déchets organiques mais dans les déchets résiduels (sacs payants communaux ou conteneur à puce).

4.500 à 5000 couches jetables, c'est beaucoup... de déchets

En moyenne votre bébé est changé 5 à 6 fois par jour (la 1^{ère} année) et 5 fois les années suivantes.

Dans la plupart des cas, un enfant devient propre le jour à partir de 2 ans et demi et la nuit vers l'âge de 3 ans. Le compte est donc vite fait : votre bébé aura en moyenne besoin de près de 5000 couches jetables.

Et quel impact sur votre portefeuille !

Sachant qu'un bébé portera +/- 5000 langes avant de devenir propre et que le coût d'un linge est approximativement de 30 cents, le coût global d'achat des langes jetables pour les parents se situe entre 1350 et 2250 euros. Cela représente une dépense onéreuse pour les ménages sans compter le coût d'évacuation de ces déchets.

A contrario, il ne faut que 20 à 40 couches réutilisables !

Durant cette même période pour devenir propre, votre bambin n'aura besoin que de 20 à 40 langes réutilisables, qui pourront servir à un autre enfant par la suite.

Couches réutilisables : moins de déchets et moins cher



Si l'on choisit cette option, les 20 à 40 langes lavables nécessaires ne généreront que 150 kg de déchets facilement dégradables. Leur coût d'achat oscillera, selon les sources, en fonction du type de langes réutilisables, entre 450 et 850 euros avec l'avantage de la réutilisation pour plusieurs enfants et la possibilité de les acheter ou les revendre en seconde main. A cela s'ajoutent, sur toute la durée avant que votre enfant ne devienne propre, le coût des voiles de protection en papier (100 euros), les dépenses d'énergie, d'eau et de lessive (250 euros). Par ailleurs, les marchés de la seconde main et de la location vous permettent de tester les couches lavables à des prix avantageux.

Un plus pour l'environnement

Par enfant, les couches réutilisables permettent de limiter la production de déchets, en deux ans et demi, à 150 kg de déchets biodégradables, toujours acceptés dans les sacs organiques !

Au niveau des couches jetables, le bilan écolo-

gique est moins brillant : pour un seul enfant, ces couches nécessitent l'abattage de près de 5 arbres et la production de 25 kg de plastique (obtenu via 70 kg de pétrole brut). Jetés dorénavant avec les déchets résiduels, ces 5.000 couches non valorisables représentent une tonne de déchets qui seront incinérés.

Un plus pour la santé des bébés

Composée principalement de fibres naturelles (coton), la couche réutilisable qui est en contact avec la peau du bébé ne contient aucune substance toxique et la laisse respirer. Exemptes de gel absorbant (polyacrylate de sodium), ces couches n'assèchent pas la peau et leur usage nécessite dès lors moins de crème hydratante. Après quelques jours d'utilisation, les érythèmes fessiers - fréquents avec les couches jetables - ont même tendance à disparaître.

Bébé est également plus vite propre !

En grandissant avec des couches réutilisables, votre bébé va ressentir l'humidité dans sa couche quand il fait pipi car elle ne contient pas de gel absorbant chimique (comme dans les langes jetables). Votre bébé va alors se rendre compte que cette situation est inconfortable et il deviendra propre beaucoup plus rapidement qu'un enfant habitué à des langes jetables.

Plus d'infos sur : www.bep-environnement.be

Pour vous accompagner dans votre démarche, le BEP Environnement propose pour les jeunes parents, des ateliers de découvertes des langes réutilisables dans ses communes.

Un Atelier découverte des couches lavables à Doische à l'arrivée du printemps :

Judi 4 mars 2021 de 19h à 21h

A la salle communale, Rue des Tilleuls 70, 5680 Romerée

Une initiative du BEP avec le soutien du Plan de Cohésion Sociale (PCS), du CPAS et de la Commune de Doische

Fonds Social Chauffage

Le Fonds Social Chauffage aide depuis fin 2005 les ménages en difficultés financières en intervenant en partie dans le règlement de leur facture énergétique.

Tout habitant répondant aux conditions d'octroi et se chauffant au gasoil de chauffage, au pétrole lampant et au propane en vrac peut faire appel à notre Fonds et ce, chaque année calendrier.



Sur quels combustibles porte l'intervention ?

L'intervention porte sur la facture payée pour l'achat d'un combustible domestique (gasoil de chauffage) à la pompe ou en vrac (dans l'optique de remplir une citerne à domicile), de pétrole lampant à la

pompe et de gaz propane en vrac livré à domicile en grosses quantités (dans une citerne, pas en bonbonnes).

La livraison doit être faite **entre le 1er janvier et le 31 décembre**.

Qui a droit à cette intervention financière ?

- **Catégorie 1** : les personnes bénéficiaires d'une intervention majorée d'assurance maladie invalidité.

A noter que le montant des revenus annuels bruts imposable du ménage **est plafonné à 19.566,25 €, majoré de 3.622,24 € par personne à charge***.

Dans les cas suivants, il n'y a pas lieu de faire une enquête sur les revenus:

- lorsque le ménage est composé d'une personne isolée (avec ou sans enfants à charge) bénéficiant du statut BIM ;
- lorsque l'ensemble du ménage est BIM.
- **Catégorie 2** : les personnes à revenu limité, c'est-à-dire les ménages dont le revenu annuel brut imposable est **inférieur ou égal à 19.566,25 €**,

majoré de 3.622,24 € par personne à charge*.

Le revenu cadastral non indexé (x3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est pris en compte.

- **Catégorie 3** : les personnes sur-endettées qui bénéficient d'une médiation de dettes conformément à la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation ou d'un règlement collectif de dettes en vertu des articles 1675/2 et suivant du Code judiciaire et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

* Pour être considérée comme une personne à charge, les revenus nets doivent être **inférieurs à 3.330,00 €, sans prendre en compte les allocations familiales et les pensions alimentaires pour enfants**.

A combien s'élève l'intervention ?

Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation varie **entre 14 cents et 20 cents par litre** ; Ce montant dépend du prix facturé du combustible. Plus le prix est élevé, plus l'intervention est importante.

Le Fonds intervient pour un maximum de **1500 litres par période de chauffe et par famille**.

Pour les personnes qui se chauffent au mazout ou au pétrole lampant acheté à la pompe, le Fonds a prévu une intervention forfaitaire de 210 €. Un seul ticket suffit pour prétendre à l'allocation forfaitaire.

Comment réclamer cette intervention ?

Vous devez introduire votre demande auprès du CPAS de votre commune **dans les 60 jours suivant la livraison**.

Le CPAS vérifiera:

- si vous appartenez réellement à une des catégories précitées,
- si vous utilisez réellement un combustible de chauffage qui vous donne droit à une intervention,
- si l'adresse figurant sur la facture correspond à l'adresse de livraison et à l'adresse où vous résidez habituellement,
- si vous répondez aux conditions de revenus

mentionnées ci-dessus, le CPAS consultera par voie informatique vos données de revenus, directement auprès du SPF Finances ainsi que celle des membres qui composent votre ménage. Le CPAS peut vous contacter en cas de demande de renseignements complémentaires.

Le CPAS vous demandera de présenter les documents suivants:

- Dans tous les cas, une copie de la facture ou du bon de livraison. Si vous habitez dans un immeuble à plusieurs appartements, vous devez demander au propriétaire ou au gérant de l'immeuble une copie de la facture et une attestation avec mention du nombre d'appartements auquel se rapporte la facture.
- **Si vous faites partie de la catégorie 1 :**
 - votre carte d'identité,
 - à la demande du CPAS la preuve des revenus du ménage (le dernier avertissement extrait de rôle, la dernière fiche de paie,

l'attestation la plus récente d'allocation sociale,...)

- **Si vous faites partie de la catégorie 2 :**
 - votre carte d'identité,
 - à la demande du CPAS la preuve des revenus du ménage (le dernier extrait de rôle, la dernière fiche de paie, l'attestation la plus récente de versement d'allocation sociale,...)
- **Si vous faites partie de la catégorie 3:**
 - la décision d'admissibilité du règlement collectif de dettes ou une attestation émanant de la personne qui effectue la médiation des dettes.

Où trouver des informations complémentaires ?

- auprès de votre CPAS, rue Martin Sandron 131 à 5680 Doische ou au 082/69.90.49.
- sur le site www.fondschauffage.be
- au numéro gratuit 0800/90929.

PCS ou Plan de Cohésion Sociale mais encore... ?



Le PCS...

C'est un dispositif proposé par la Région Wallonne depuis 2009, financé par la Région wallonne (75 %) et par le CPAS de Doische (25%), à Doische il y a un PCS depuis janvier 2020 ;

C'est des projets, des actions, des initiatives pour favoriser l'accès de tous aux droits fondamentaux ;

C'est contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous ;

C'est permettre aux personnes isolées de sortir de chez elles ; favoriser les relations entre les générations et lutter contre toutes formes de précarité ;

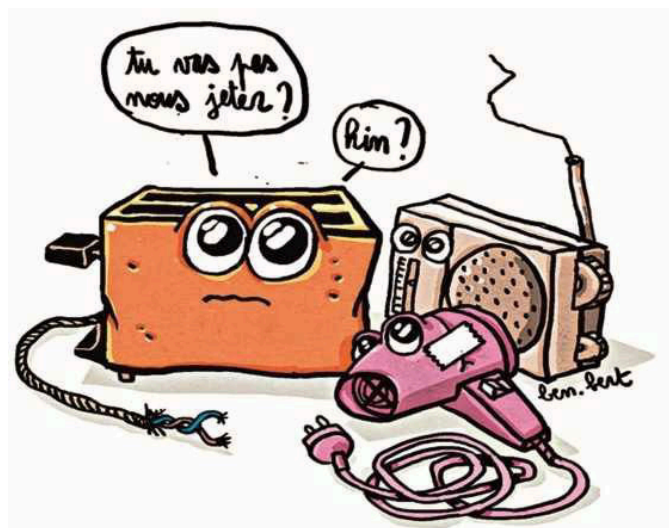
C'est tenter de répondre aux attentes des citoyens (dans la mesure de nos possibilités), de toucher l'ensemble des habitants et être évolutif en tenant compte de la parole des citoyens et des partenaires ;

C'est encourager les citoyens à jouer un rôle actif dans leur cadre de vie et dans le retissage des liens sociaux.

C'est un service qui s'appuie sur un réseau de par-

tenaires associatifs, des services communaux, régionaux et des bénévoles

ET CONCRÈTEMENT...



C'est déjà un Repair Café une fois par mois animé par une équipe dynamique de bénévoles

C'est bientôt un Potager Partagé à Romérée en collaboration avec le collectif Simplici'TERRE et le Foyer Culturel et des habitants intéressés

Ce sera aussi dans un avenir proche ... un café pa-

pote, un conseil consultatif intergénérationnel, des initiatives mobilité, des actions de sensibilisation aux assuétudes, ...

Et aussi rebondir et répondre aux besoins du moment :

Grace aux bénévoles du Repair Café, nous avons réhabilité et équipé une dizaine d'ordinateurs de bureau que nous avons pu attribuer à des jeunes de l'entité via les écoles et le CPAS.

Des dessins et des messages confectionnés par les enfants des accueils extra-scolaires seront distribués dans les Maisons de Repos de l'entité afin d'apporter un peu de soleil aux personnes âgées.

Vous avez sans doute, également reçu mi-novembre un toutes-boîtes proposant quelques pistes pour soutenir les personnes plus fragiles pendant cette période particulière et initier une solidarité entre voisins, ces informations sont toujours d'actualité n'hésitez pas à nous contacter !

Et encore bien d'autres idées à venir...

Vu les conditions actuelles le Repair Café n'est plus organisé pour l'instant, dès que la situation nous le permettra nous serons heureux de pouvoir vous y accueillir à nouveau et de lancer enfin l'appel à participants pour le Potager partagé ... ouvrez l'œil !



Pour vous aider pendant cette période particulière !

Le CPAS et le plan de cohésion sociale (PCS) de Doische gardent le contact et vous proposent :

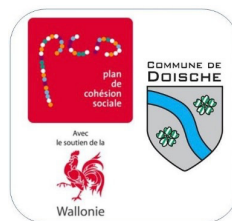
- **Le taxi social pour vos déplacements urgents** ne pouvant pas être postposés. (à prix démocratique)
- **Des repas livrés à domicile** (repas congelés à réchauffer, à prix démocratique)
- **Un service de livraison de vos courses à domicile** (! si la commande est réalisée dans un commerce de proximité).
- **Une livraison de livres à domicile** : Vous aimez la lecture ? Vous aimeriez emprunter des livres à la bibliothèque de Doische, on vous les apporte chez vous ! **Prenez contact avec la bibliothèque** au 082/214.738 ou dmorelle@ccdoische.be

Si vous avez d'autres demandes, nous tenterons de trouver ensemble une solution.

N'HESITEZ SURTOUT PAS A NOUS CONTACTER, ne restez pas seul(e) !

Plan de Cohésion Sociale (PCS) - CPAS de Doische
082 69 90 49 du lundi au vendredi de 8h30 à 16h.
(coordinatrice, Isabelle Jeandrain)

En dehors de ces heures, vous pouvez joindre
Mme Bénédicte Hamoir – Présidente du CPAS de Doische au 0479 36 50 90



Plus d'infos ?

CPAS de DOISCHE
Plan de Cohésion Sociale (PCS)
Isabelle Jeandrain, coordinatrice
082 69 90 49

isabelle.jeandrain@cpasdoische.be

Vous avez besoin d'aide pendant cette période particulière ?



Le CPAS et le plan de cohésion sociale (PCS) de Doische gardent le contact et vous proposent :

- Le taxi social pour vos déplacements urgents ne pouvant pas être postposés (à prix démocratique) ;
- Des repas livrés à do-

micile (repas congelés à réchauffer, à prix démocratique) ;

- Un service de livraison de vos courses à domicile (! si la commande est réalisée dans un commerce de proximité) ;
- Une livraison de livres à domicile : Vous aimez la lecture ? Vous aimeriez emprunter des livres à la bibliothèque de Doische, on vous les apporte chez vous ! Prenez contact avec la bibliothèque

au 082/214.738 ou dmorelle@ccdoische.be

Si vous avez d'autres demandes, nous tenterons de trouver ensemble une solution.

N'HESITEZ SURTOUT PAS A NOUS CONTACTER, ne restez pas seul(e) !

CONTACTS :

- Plan de Cohésion Sociale (PCS) - CPAS de Doische 082/69.90.49 du lundi au vendredi de

8h30 à 16h. (coordinatrice, Isabelle Jeandrain)

- En dehors de ces heures, vous pouvez joindre Mme Bénédicte Hamoir – Présidente du CPAS de Doische au 0479/36.50.90

Un projet initié par le Plan de Cohésion Sociale du CPAS de Doische



Chasse 2020-2021 : Battues du mois de janvier

Les dates de la nouvelle saison de chasse automne / hiver 2020 - 2021 sont disponibles ci-dessous.

Promeneurs, marcheurs, randonneurs, cavaliers et cyclistes qui venez vous délecter de nos circuits balisés, de nos paysages... Déjà la saison des chasses 2020 - 2021... d'octobre à décembre, des mesures de prudence s'imposent !

Le calendrier des chasses 2020-2021 (Mise à jour) est repris ci-dessous :

Doische « Bois de Foische - LAURENT JN » : le 21 ;
MLG - MLP - Vierves « Bouquiat - GILLION » : le 16 ;
Gimnée - Doische « Cresses - Fagnes - Vuylsteke » : le 09 ;

Vodelée - Bouquetaux de Vodelée - LOOTS : le 22 ;
Gochenée " Bois des Onches - CROWET - R. FESLER " : le 08 ;

Gochenée - Soulme « Soulme Jerdinet - Tirtiaux - Rauwers » : le 16 ;

Soulme « N.Chasse - D Fesler » : le 23 ;
Gochenée « Les Machettes - Fesler - Magis A. » : le 27 ;
Soulme « Chasse G. JACQUES » : le 09 ;

Pour la carte des territoires de chasse, nous vous conseillons de vous rendre sur le site de la commune www.doische.be

Pour toute activité en forêt, le DNF, Cantonnement de Viroinval, reste l'incontournable référence.

Cantonnement de Viroinval
Rue Saint Roch, 60
5670 Nismes
060/ 31 02 93

L'article 15 du Code forestier stipule que « Pour toute action de chasse en battue, la circulation dans les bois et forêts est interdite aux jours et aux endroits où cette action présente un danger pour la sécurité des personnes et selon les modalités fixées par le Gouvernement. »

Mercredi, C'est OXY : Modules d'ateliers ludiques et créatifs

OXYJeunes propose des animations pour enfants tous les mercredis. Sport, jeux coopératifs, activités manuelles et d'expression, activités musicales, ... tout est mis en œuvre pour varier les plaisirs des enfants dès 3 ans ! Les thématiques changent au cours de l'année afin de proposer des nouveautés adaptées aux conditions climatiques et aux envies du groupe.

Le mercredi, c'est OXY !

Intéressé ?

Quand : **Depuis le 09 septembre 2020, de 13h à 17h (Garderie possible, de 17h à 18h pour 1 €)**

Où : **Ecole communale de Matagne-la-Petite**

Coût : **5,00 € la séance (4€ à partir du 2ème enfant)**

Inscription : **OBLIGATOIRE**

Programme des activités

Janvier

« Bien-être » Prends le temps de profiter de l'instant présent ! En plus de l'amusement, viens profiter d'ateliers yoga, méditation, réflexologie, ...

Février

« La musique » Sur une note festive, tu découvriras divers instruments et artistes des quatre coins du monde. Danse, chant et jeux rythmeront ton mercredi.

Mars

« Le monde imaginaire » Entre dans un univers rempli de magie, découvre des légendes et fais sortir des personnages saugrenus de ton imagination.

Avril

« Les couleurs » La chanson disait « Rêve ta vie en couleur, c'est le secret du bonheur » alors colore ton après-midi ! Mélange les couleurs, joue avec elles et expérimente leurs combinaisons !

Mai

« Art de rue » Les disciplines urbaines s'invitent au mercredi après-midi. Au programme : jonglerie, danse, graff', impro, magie, ...

Juin

« A fond les ballons ! » Dans les bricolages, les jeux et le sport, le ballon sera au centre de nos activités pour un mercredi plein de rebondissement.

N'hésitez pas à prendre contact avec **Oxyjeunes asbl** par mail à v.bayet@oxyjeunes.be ou www.oxyjeunes.be



Votre organisation de jeunesse !

Organisation de jeunesse reconnue et agréée par :



Mercredi, c'est OXY

Modules d'ateliers ludiques et créatifs

À partir du 9 septembre
de 13h à 17h
Garderie de 17h à 18h (1€)
5€ la séance
4€ à partir du 2e enfant
De 3 à 12 ans

Sport, jeux, ateliers manuels et culinaires : tout est mis en œuvre pour varier les plaisirs des enfants ! Les activités se diversifieront au cours de l'année afin de proposer des nouveautés adaptées aux conditions climatiques et aux envies du groupe.

Remboursement mutuelle et attestation fiscale

École communale de Matagne-la-Petite
Rue de Vierves, 1

ORGANISÉ PAR :

OXYjeunes
Association Sans But Lucratif
071 38 84 00
www.oxyjeunes.be
info@oxyjeunes.be

En partenariat avec :



Inscriptions obligatoires via www.oxyjeunes.be

**1 équipe de 11 millions. Tous ensemble.
Respectons les règles.**

Aujourd'hui, notre pays se situe au niveau d'alerte 4 COVID-19. Pour vaincre le coronavirus, nous devons tous respecter les règles. Informez-vous, car il se peut que des mesures supplémentaires soient en vigueur dans votre ville ou votre région. Ensemble, nous pouvons le faire. Suivre les règles et sauvegarder des vies.

 Lavez-vous régulièrement les mains	 Portez un masque	 Gardez 1,5 m de distance
 Limitez-vous à 1 contact rapproché	 Pensez aux personnes vulnérables	 Travaillez à domicile
 Aérez les espaces intérieurs	 Pratiquez vos activités de préférence à l'extérieur	 Vous pouvez consulter tous les détails sur www.info-coronavirus.be

Une initiative des autorités belges. **.be**



MOBILESEM.BE

0800 / 15 230
Numéro gratuit

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

VOTRE PARTENAIRE MOBILITÉ DANS LE SUD ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

CENTRALE DE MOBILITÉ

Organisation de vos déplacements

RDV médicaux, courses, démarches administratives, etc.

- Infos bus/trains
- Activation des taxis sociaux, transporteurs locaux
- Trajets avec chauffeurs volontaires
- Taxis Privés



Devenez chauffeur volontaire

MOBILESEM Asbl - Siège social

181 rue du Moulin 5600 PHILIPPEVILLE

0800 / 15 230

info@mobilesem.be

ATELIER VÉLO

Récupération, réparation
Location, vente
Sécurité routière

PERMIS B

Cours de Théorie Permis B
Remédiation pour les aînés
Formation moniteur auto-école
Accidentologie

Chaussée de Couvin 15b
6460 CHIMAY
0476 / 05 87 33
velo@mobilesem.be

Avec le soutien des communes
ESEM adhérentes à la
charte pour la mobilité



Ed. recommandée - O. F. Robert - MOBILESEM/Asbl - 2019



NOUVEAU A DOISCHE

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

New!

**Tous les Jeudis
14h30-18h30**

New!

Parking communal

Port du masque obligatoire pour tous



Le Collège communal, le Conseil communal,
les membres du Conseil de l'Action sociale
ainsi que l'ensemble du personnel communal et du CPAS souhaitent
à l'ensemble des citoyens de Doische
une bonne et heureuse année 2021

LA CHRONIQUE DES 10 VILLAGES

Expo photo - Scènes de vie à Doische

En raison des mesures sanitaires, nous avons été contraints de suspendre l'exposition issue du concours photo réalisé en 2020. En complément des photos "coups de cœur" mises à l'honneur sur la page de garde, nous vous partagerons 4 photos par mois en miniature ci-dessous.



Du nouveau à la Ludothèque

En raison des mesures sanitaires liées à la crise du Coronavirus, réservation et *take away* obligatoires au Centre Culturel
082/214 738



Crazy Tower (Asmodée) : à partir de 8a

Jeu de construction et dextérité où vos pires ennemies sont la gravité et la maladresse



La pagaille (BCD jeux) : de 6a à 99a
Sam met la pagaille dans les arcs-en-ciel. Soyez le plus rapide à repérer les erreurs de Sam en trouvant la couleur qui manque ou celle qui est en double dans chaque arc-en-ciel

Mia London (BCD jeux) : à partir de 5a

On fait défiler les accessoires des fripouilles. Chacun de ceux-ci apparaît 2 fois sauf celui de la fripouille que l'on cherche, qui ne défile qu'une seule fois. Chaque joueur doit l'identifier dans son carnet. Celui qui identifie le plus grand nombre d'accessoires de la fripouille remporte la partie



Punto (BCD jeux) : à partir de 7a

Jeu de poche de stratégie. Le but du jeu est simple : alignes 5 cartes de vote couleur. Chacun son tour, on pose une carte, en la connectant aux autres cartes ... ou en recouvrant une carte de valeur inférieure. Le recouvrement est l'astuce qui rend Punto original et captivant

*Le Conseil d'Administration
et l'équipe d'animation
du Foyer Culturel de Doische
vous souhaitent de passer
d'excellentes fêtes de fin d'année
et vous prient de recevoir leurs vœux
les plus sincères
pour l'année nouvelle.*



CALENDRIER JANVIER 2021

ACTIVITES DU FOYER

Vu la situation sanitaire du moment, le Foyer culturel se voit malheureusement à nouveau dans l'obligation de suspendre ou de reporter les activités prévues ce mois. Pour rappel les prêts de la bibliothèque et de la ludothèque se poursuivent mais en formule « take-away » soit réservation et enlèvement sur rendez-vous.

MEDECINS DE GARDE

Depuis le 1er juillet 2011, le WE et les jours fériés, appelez le 1733 ou orientez-vous au poste de garde

PHARMACIES DE GARDE

- Ven.01/01** : Pharmacie GLESNER 060/ 390 595 - rue E. Defraire 71 à Treignes
Sam.02 - dim.03 : Pharmacie GEERINCK 082/ 677 307 - rue Grande 42 à Romedenne
Sam.09 - dim.10 : Pharmacie Familia 082/ 644 879 - rue M.Lespagne 25 à Hastière-Lavaux
Sam.16 - dim.17 : Pharmacie FONTINOY 082/ 644 326 - rue de la Gare 87 à Agimont
Sam.23 - dim.24 : Pharmacie GLESNER 060/ 390 595 - rue E. Defraire 71 à Treignes
Sam.30 - dim.31 : Pharmacie AIDARA 082/ 677 963 - rue d'Aremberg 28 à Gimnée



ATTENTION : les articles et annonces destinés à la « Chronique des Dix Villages »
du mois de février 2021 DOIVENT ÊTRE RENTRÉS **AVANT LE 6 JANVIER**
Ceci afin de respecter les délais souhaités par l'imprimeur pour la mise en page .



Bodson

Guy

ENTREPRISE FAMILIALE



CONSTRUCTION HABITATIONS CONTEMPORAINES ET TRADITIONNELLES
 RÉNOVATION - AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR
 TOITURE SPÉCIALITÉ L'ARDOISE NATURELLE
 AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE HABITATION

 SUIVEZ-NOUS !



RUE DU POINT D'ARRÊT 7 - 5680 GIMNÉE



082 67 86 87 - 0477 65 34 13



ENTREPRISEBODSON@GMAIL.COM



Meilleurs vœux
 pour cette
 nouvelle année 2021

Le Coup de Main

DÉPANNAGE SOCIAL

- Nettoyage • Courses ménagères • Travaux de peinture, tapisserie
- Jardinage • Autres petits travaux d'entretien

Tél. 071 66 78 24 - Fax : 071 68 51 01

Jean-Charles, Vanessa et Thomas sont à votre écoute

TITRES SERVICES

Agrément
 n°01133

- Entretien de toute habitation à titre privé
 - Coût horaire : 9€/heure • 10 % de déduction fiscale
- Tél. 071 68 50 66 - E-mail : coupdemainasbl@gmail.com

Rue des religieuses 13 - 5600 PHILIPPEVILLE

VOTRE PUB ICI

0499 88 18 20

SEBASTIEN@IMPRIMERIE-DONEUX.BE